



#### 46. Entretien : Christophe REYES – REYES

Date de création et forme juridique : Reyes Groupe a été créé en 1974 sous le statut SAS

Nombre de salariés : 300 salariés

Cœur de métier : Constructeur de solutions et Intégrateur d'équipements électromécaniques en environnements sévères & spécifiques à Fortes Exigences activités - métiers et à Fortes barrières à l'entrée

Appartenance à un groupe : non.

##### 1- Que représente pour vous la RSE ?

Cette question ne concerne pas directement notre Groupe, car je ne l'ai pas encore mise en œuvre. Ce sont plutôt des opérations que nous faisons déjà, notamment pour être conformes à la réglementation française.

D'autres actions sont faites naturellement, et elles sont liées à l'historique de l'entreprise, ou simplement en prenant en compte les conséquences de nos activités : recyclage des déchets industriels, récupération des papiers...

Dans un autre domaine, les conditions de travail, de nombreux efforts ont été faits depuis quelques années. Le groupe Reyes est très à l'écoute de ses salariés, quant aux conditions de travail, les remboursements de santé, etc. Pour information, nous avons quitté La Voulte (où a été localisée la Fondation), et notre CHSCT est centralisé : toutes les activités industrielles sont regroupées à Valence.

##### 2- Comment sont déclinés les différents « domaines d'action » de la RSE ?

Comme évoqué précédemment, les aspects « Relations et conditions de travail » sont importants :

Les salariés qui viennent chaque jour dans l'entreprise ne doivent pas subir de contraintes autres que celles de leur fonction, tant sur les horaires que sur la logistique (restaurant d'entreprise par exemple).

Ils ont besoin de connaître la stratégie, et ne pas se poser chaque matin la question « Où nous amène ce bateau ? » (Sujet d'actualité, car le déménagement a entraîné un plan social...)

Au niveau environnemental, nous sommes peu concernés, sauf pour les produits chimiques à base de solvant.

Quant à la loyauté des pratiques, nous sommes en France, pas dans un pays sans loi...

Pour les « questions relatives au consommateur », rappelons que notre clientèle est industrielle : industrie en direct, OEM, tableautiers et installateurs.

En revanche, nous sommes très concernés par les aspects territoriaux. Nous sommes très présents, historiquement, dans tous types d'associations : sportives, culturelles. Par exemple, pour nos salariés qui pratiquent le sport dans différents clubs, Reyes est partenaire sponsor, de même pour les activités culturelles. Ces partenariats contribuent à la fierté que peuvent éprouver les salariés d'être chez Reyes !

Bien sûr le budget de ces participations doit être géré, mais le fait que nos salariés puissent se reconnaître dans l'entreprise est important. Retrouver leur identité au quotidien, dans un cadre où ils passent du temps : n'est-ce pas la meilleure façon de faire de la RSE ?

##### 3- Comment, selon vous, formaliser la démarche RSE ?

Attention aux démarches trop structurantes. Par exemple, l'ISO permet de montrer que nos entreprises sont « propres ». La démarche est alors politique.

Évitons d'alourdir la gestion de la RSE. Rappelons que les décrets REACH, DEEE sont des « usines à gaz » que nous avons pris de plein fouet.



## « Réinventer notre Industrie »

### 4- Comment résumeriez-vous la finalité de la RSE ?

Que les entreprises deviennent durablement rentables pour : se développer / en intégrant la RSE / dans l'intérêt des salariés. En somme, gagner de l'argent pour répartir la valeur ajoutée et développer l'entreprise.

### 5- Concernant les relations des grands groupes avec les PME, au point de vue RSE ?

Les grands groupes ont une tendance à nous imposer des process afin de se décharger et montrer « patte blanche ». La difficulté pour nos PME est d'y faire face alors que nos structures n'y sont pas complètement adaptées.

### 6- En synthèse, structurer la RSE avec quelles parties prenantes ?

Le but est surtout de valoriser l'entreprise, pas uniquement en termes d'image (cf § 4). Et bien sûr sont alors pris en compte : les salariés, les clients, les fournisseurs, les banques et partenaires...